INnovation PEdagogique Culturelle et Artistique

Dossier de bilan financier et moral du fonds INPEC'art

Année universitaire :

Intitulé du projet :

Coordonnées du porteur de projet :	
Nom :	
Prénom :	
N° étudiant :	
Courriel :	
Téléphone :	

Coordonnées de l'association :	
Dénomination :	
Adresse :	
Code postal :	**Ville :**
Courriel :	
Téléphone :	

Dossier à compléter et à renvoyer, accompagné des pièces justificatives de dépenses, et des supports de communication au PAIE (Pôle des Associations et Initiatives Etudiantes), dans un délai maximum de 6 mois suivant la réalisation du projet :

- soit par courriel : paie@univ-tlse2.fr
- soit à l'adresse suivante :

Université Toulouse - Jean Jaurès
DIVE - PAIE
5 allées Antonio Machado
31058 TOULOUSE Cedex 9

- ou à déposer sur place : bâtiment de l'Accueil - MIE

Cadre réservé à l'administration	
Date du dépôt : - *Bilan financier :* - *Bilan moral :* - *Supports de communication :*	*Dossier complet :* ❑ oui ❑ non *Si incomplet, date de la relance :*

DIVE Division de la Vie Etudiante
PAIE
5 allées Antonio Machado
31058 TOULOUSE cédex 9
☎ 05.61.50.24.11 - Courriel : paie@univ-tlse2.fr

Dossier de bilan financier et moral du fonds INPEC'Art
Année universitaire :

Intitulé du projet :

Nom du porteur de projet :
Nom de l'association :

Bilan financier de la subvention INPEC'art

Dépenses			Recettes	
Nature	**Fournisseur**	**Montant**	**Subvention INPEC'Art accordée par l'UT2J**	**Montant**
Exemple : Costumes	*Sté …*	*20.00 €*		
TOTAL		0.00 €	**TOTAL**	0.00 €

Les factures doivent être établies au nom du porteur de projet ou au nom de l'association étudiante.
Les factures établies en dehors de la zone euro doivent être accompagnées d'un justificatif de change.
Les attestations sur l'honneur ne sont pas recevables comme justificatifs de dépenses.

Rappel :
Le porteur de projet (individuel ou association) s'engage :

- à rembourser le fonds INPEC'Art, en partie ou en totalité, si le projet n'est pas réalisé, ou en cas de dépense non justifiée ou non conforme à la demande de subvention
- à restituer à l'université le matériel acheté et subventionné par le fonds INPEC'Art dans les 2 mois suivant la réalisation du projet.

Ces obligations sont mentionnées dans la rubrique « engagement du porteur de projet » du dossier de demande de subvention, qui est obligatoirement signé par le porteur de projet et le Président de l'association, le cas échéant.

Dossier de bilan financier et moral du fonds INPEC'Art
Année universitaire :

Intitulé du projet :

Nom du porteur de projet :
Nom de l'association :

Annexe au bilan financier – NE CONCERNE PAS LA SUBVENTION INPEC'art

Dépenses (non pris en charge par la subvention INPEC'Art)			**Recettes**	
Nature	**Fournisseur**	**Montant**	**Nom**	**Montant**
			Partenaires publics (autre que l'UT2J)	
			Partenaires privés	
			Autofinancement (billetterie, ventes de produits, fonds propres…)	
			Dons en nature	
TOTAL		0.00 €	**TOTAL**	0.00 €

Dossier de bilan financier et moral du fonds INPEC'Art
Année universitaire :

Intitulé du projet :

Nom du porteur de projet :
Nom de l'association :

Bilan moral : compte-rendu de la réalisation du projet

Date(s) de déroulement du projet :
Lieu(x) de réalisation :
Activité(s) (Préciser le déroulé de l'évènement et les activités mises en place) :
Nombre de participants :
Nombre de bénévoles :
Quels moyens de communication ont été utilisés pour la diffusion du projet (joindre les supports de communication au bilan)
☐ **réseaux sociaux** ☐ **supports électroniques, mails, newsletters,…** ☐ **affichage** ☐ **autre (à préciser)** ☐ **tracts**

Dossier de bilan financier et moral du fonds INPEC'Art
Année universitaire :

Intitulé du projet :

Nom du porteur de projet :
Nom de l'association :

Bilan moral : compte-rendu de la réalisation du projet

Points forts :
Problèmes rencontrés, aspects à améliorer :

Je soussigné(e), *Nom - Prénom* ..... certifie sur l'honneur que les renseignements portés sur le bilan financier et moral sont exacts et sincères.

Fait à : ....., le .....

Signature :